

## ADMINISTRATION

### ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EFS  
Etablissement français du sang

**Décision N n° 2008-15 du 15 juillet 2008 de nomination  
à l'Etablissement français du sang**

NOR : *SJSO0830739S*

Le président de l'Etablissement français du sang,  
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;  
Vu le décret du 24 avril 2006 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Lajudie-Miecaze (Dominique) est nommée secrétaire générale des services centraux de l'Etablissement français du sang, à compter du 16 juillet 2008.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.  
Fait à Saint-Denis, le 15 juillet 2008.

*Le Président,*  
J. HARDY